

## Documents à joindre à votre dossier de CFP



# ATTENTION

### TOUT DOSSIER INCOMPLET FERA L'OBJET D'UN REJET

Le dossier de Congé de Formation Professionnelle est à remplir soigneusement :

- Volet A : par l'agent demandeur,
- Volet B : par l'établissement employeur de l'agent demandeur,
- Volet C : par l'organisme délivrant la formation.

Le dossier doit impérativement être accompagné des pièces justificatives suivantes :

1. Votre projet professionnel rédigé sur le document « aide à la rédaction du projet »
2. Une estimation de vos frais de déplacement/restauration/hébergement
3. Une copie de votre dernier bulletin de salaire de l'agent,
4. Le calendrier précis de la formation,
5. Le programme détaillé de la formation,
6. Le devis de l'organisme de formation,
7. Une attestation de l'organisme de formation concernant l'accès ou pas à un restaurant administratif
8. Attestation MDPH si vous êtes reconnu travailleur handicapé

Le dossier complet est à envoyer en un pli unique en recommandé avec avis de réception à :

ANFH Poitou-Charentes  
22 rue Gay Lussac  
BP 40951  
86038 POITIERS